Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Diverses mesures destinées à renforcer la chaîne des urgences dans les alpes vaudoises

Dès la présente saison d'hiver, le sauvetage spécifique sur les pistes de ski vaudoises s'effectuera désormais en collaboration avec la Centrale 144. Par ailleurs, un projet-pilote destiné à renforcer la chaîne des urgences sur le plateau de Villars-Gryon sera opérationnel dès le 23 décembre. Ce nouveau dispositif intègrera dix « premiers ré-pondants », volontaires/habitants la région, qui interviendront, été comme hiver, en premier lieu en cas d'urgence médicale.

Les problèmes de relève médicale rencontrés par certaines régions des alpes vaudoises, conjugués à de fortes affluences touristiques, par exemple dans les stations de ski durant l'hiver, impliquent de développer des solutions particulières pour renforcer la chaîne des ur-gences. L'hôpital du Chablais, avec l'appui du Service de la santé publique, a ainsi mis sur pied un dispositif pilote qui sera présenté à Villars lundi 21 décembre 2009 au Centre des sports de Villars à 17h dans les locaux des Tennis couverts. Ce dispositif comprend dix « premiers répondants » volontaires, habitant et travaillant dans la région de Villars - Gryon. Assurant des piquets de 24 heures et ayant suivi une formation spécifique, ils sont prêts à intervenir tous les jours de l'année sur demande du 144 et à fournir les premiers secours, en attendant l'arrivée d'une ambulance, voire d'un médecin local ou d'un SMUR ou encore d'un hélicoptère.

Cette expérience pilote fera l'objet d'une évaluation, afin que le Département de la santé et de l'action sociale puisse décider s'il convient de l'étendre à d'autres régions périphériques du canton de Vaud et plus particulièrement dans le Chablais.

Par ailleurs, la Commission pour les mesures sanitaires d'urgence (CMSU), après consulta-tion de certains responsables de remontées mécaniques, vient d'élaborer des consignes pour l'engagement de moyens de secours autant terrestres qu'héliportés. Jusqu'à au-jourd'hui, le canton de Vaud ne disposait pas de tels critères définissant l'intervention des moyens de transport pour ce type de sauvetage, ni quant au choix de l'établissement en cas d'hospitalisation. Afin de proposer une prise en charge homogène et de qualité sur l'ensemble des domaines skiables du canton, la centrale 144 sera désormais plus largement sollicitée. Les pistards des remontées mécaniques en ont été informés dans ce sens.

Lausanne, le 17 décembre 2009

DSAS, Karim Boubaker, Médecin cantonal, 021 316 42 50 Pierre Loison, Directeur général de l'hôpital du Chablais, 024 468 80 60